

# FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires  
Pour un Québec  
fort de ses communautés



## Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site [www.territoires.qc.ca](http://www.territoires.qc.ca), répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
  2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
    - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)
    - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse  
Solidarité rurale du Québec – Consultation  
85, rue Notre-Dame, bureau 204  
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca) ou (819) 293-6825

## Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

**Prénom et nom : Marie-Eve Gagnon, agente de développement social**

**Adresse : 172, boul. Notre-Dame, Clermont, Québec, G4A 1G1**

**(418) 439-3947 poste 5015**

**Courriel : [me.gagnon@mrccharlevoixest.ca](mailto:me.gagnon@mrccharlevoixest.ca)**

**Nom de l'organisation : MRC de Charlevoix-Est**

## Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

**Prénom et nom : Denis Guérin, Agent de développement rural**

**Adresse : 5525, Avenue D'Auteuil, Brossard, Québec, J4Z 1M3 (450) 466-9777**

**Courriel : [denisguerin@videotron.ca](mailto:denisguerin@videotron.ca)**

**Nom de l'organisation : Carrefour Action Municipale et Famille**

## Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

### Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

### Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

### Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

#### LES DÉFIS À RELEVER (P 9)

Les quatre facteurs mentionnés semblent s'appuyer sur les trois volets du développement durable soit les volets économique, environnemental et social. Cependant, nous avons relevé une forte prédominance du volet environnementale, ce qui n'est pas une mauvaise chose bien au contraire, mais les volets « social » et « économique » sont aussi d'une importance capitale pour le développement des régions rurales. Conséquemment, nous proposons d'aborder cette section sous l'angle des trois volets du développement durable.

#### LES DÉFIS À RELEVER : la baisse de la population active

Nous sommes d'accords avec les défis mentionnés concernant la démographie (P.9 et 10). Cependant, puisque le travail bénévole est une ressource inestimable en région, autant pour les organismes à but non lucratif que pour les commerces, les municipalités et les familles, nous proposons d'ajouter un quatrième point aux interrogations soulevées qui permettrait de mettre en évidence les impacts de la baisse et du vieillissement de la population sur le bénévolat.

Nous voudrions aussi voir apparaître la problématique du déficit de leadership imputable à l'émigration de retraités de la ville vers les régions, au vieillissement de la population et à l'exode des jeunes.

Dans un contexte de vieillissement de la population, le défi de la conciliation travail-famille sera plus présent que jamais avec un nombre croissant de familles qui devront prendre soin d'un parent en perte d'autonomie.

#### LES DÉFIS À RELEVER : les changements climatiques

Aucun commentaire

#### LES DÉFIS À RELEVER : la transition énergétique

Aucun commentaire

#### LES DÉFIS À RELEVER : la vitalité sociale

Le concept de « vitalité sociale » (p 12) nous apparaît ambigu et devrait par conséquent être précisé. Dans un premier temps, il faudrait y ajouter « et économique », car les deux volets sont présentés interdépendants dans le texte.

Le décrochage scolaire est mentionné comme conséquence de la dévitalisation sociale, mais elle doit aussi être mentionnée comme cause. Il n'est d'ailleurs jamais question ici de l'influence des générations précédentes sur les générations futures (chômage « culturel », décrochage de pères en fils et de mères en filles, etc.) ni des problèmes sociaux plus spécifiques aux régions rurales, qui sont aussi des causes de cette dévitalisation. Mentionnons, entre autres problématiques, la pauvreté. Nous sommes conscients de cette consultation ne vise pas directement à traiter des problèmes spécifiques des individus, mais il demeure inéluctable que ces problèmes, à l'échelle sociale, peuvent influencer les mentalités et ainsi, le développement d'une région.

Nous voudrions soulever l'absence de certains enjeux que nous considérons d'une importance capitale pour les régions rurales :

- l'éloignement géographique des villages dans les milieux ruraux et le manque de transport efficace d'une municipalité à l'autre.
- L'accès aux soins de santé (sans la masse critique nécessaire à l'établissement de ressources, le transport est encore au cœur des solutions).
- La réalité des agriculteurs et agricultrices, contraints à un travail exigeant et continu, sans relêve et conditions de travail favorisant la famille.
- La réalité des travailleurs autonomes, qui n'ont pas accès aux mêmes conditions que les autres.

## Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

### Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

### Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Aucun commentaire

# Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

## Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

## Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

**3a)** La valorisation de la complémentarité entre les pôles de services et les régions passe par la reconnaissance des particularités des milieux ruraux par rapport au centre urbain. À titre d'illustration, nous portons à votre attention un point qui, selon nous, devrait être considéré dans cette consultation : les services de santé et services sociaux, ainsi que certaines autres instances ministérielles, traitent les données socio-économiques de la région de Charlevoix-Est et de Charlevoix-Ouest à même celles de la « région 03 Capitale-Nationale », de sorte que bien des réalités rurales sont « dissoutes » dans celles de la Ville, qui n'ont rien à voir les unes avec les autres (est-ce que ce phénomène se vit ailleurs au Québec?). Afin de réellement répondre aux besoins des régions et de reconnaître leurs particularités, cet état de fait devrait être modifié. D'ailleurs, les analyses de problématique et les prises de décision concernant les milieux ruraux devraient se faire par les instances en place DANS les milieux ruraux (MRC et CLD) qui connaissant bien les réalités rurales et sont près des organismes communautaires et des citoyens et citoyennes.

**3b)** Une grande partie de la réponse se situe au niveau de l'accès des citoyens au milieu rural et vice-versa à l'aide d'un réseau de transport très rapide et efficace. De plus, il faut impérativement que TOUTES les communautés rurales aient accès à Internet Haute-Vitesse plus rapidement. Nous considérons également que la couverture médiatique des réalités rurales est insuffisante, autant en ce qui concerne les nouvelles positives (qui sont une vitrine pour les touristes, les investisseurs, etc.) que pour les problématiques vécues en région.

## Partie II : orientations et propositions

### Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

### Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

### Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

**Question 4a)** Dans l'ensemble, nous sommes d'accord avec la vision et les grandes orientations proposées. Cependant, nous désirons apporter à votre attention quelques éléments :

- La notion de développement durable est mentionnée à plusieurs reprises dans le document sans avoir une idée précise de la définition que vous donnez à cette notion. La lecture du document nous laisse cependant croire qu'il (le développement durable) réfère exclusivement à l'aspect environnemental au détriment des deux autres volets à savoir le social et l'économique.
- Nous proposons de remplacer le terme « L'ancrage culturel », par « Sentiment d'appartenance » ce terme serait peut-être plus approprié et plus simple...
- Au point i) « La personne » il devrait être mentionné ce que vous entendez par « intégration ». S'agit-il de travailler l'exclusion sociale? Si tel est le cas, il s'agit effectivement d'un point majeur (pauvreté et exclusion sociale).

Pour ce qui est des quatre principes mentionnés en page 21 nous proposons de remplacer certains termes par des termes plus simples et universels :

Remplacer « La subsidiarité » par « L'Empowerment » ou « Le pouvoir d'agir »

Remplacer « La modulation » par « La reconnaissance des particularités des milieux ruraux »

**Question 4b) nous proposons deux ajouts aux principes mentionnés en page 21**

**1. L'accessibilité aux ressources et à l'information comme un droit légitime et fondamental**

C'est optimiser l'accès aux ressources et réduire les contraintes autant physique, temporelle que financière afin que les acteurs du développement des communautés puissent profiter pleinement des ressources publiques. Ce principe reconnaît également l'importance de bien informer les acteurs afin de soutenir leur participation active dans la communauté.

**2. La mise en commun et le partage de l'expertise et des ressources**

C'est inviter tous les acteurs du milieu à se mobiliser et à travailler en étroite collaboration dans le développement de nouvelles avenues de concertation et de partenariat. C'est également adhérer à un mode de fonctionnement intégré, basé sur le respect et la mise en valeur des compétences, des acquis et des capacités de chacun.

**Question 4c)** Nous sommes davantage interpellés par la dénomination « Revitalisation des milieux ruraux ».

## Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

## Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

## Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

### ORIENTATION 1 : HABITER

Sur le plan de l'aménagement, nous proposons de mettre plus d'emphase sur l'accès aux services de proximité. Dans un contexte rural, il est parfois illusoire de prétendre à l'autosuffisance de nos services pour répondre à l'ensemble des besoins de la population. Conséquemment, nous reconnaissons toute l'importance des solutions allant dans le sens du principe mentionné dans le document « des communautés interdépendantes ». *« Favoriser une interdépendance et une collaboration accrue entre les pôles de services régionaux et les régions environnantes. »* Cette façon de faire se traduit bien dans l'exemple du Centre d'Études Collégiales en Charlevoix qui a un bureau de l'UQAC en son sein, ce qui permet aux gens de la région d'avoir accès aux études universitaires.

Sur le plan de l'habitation, beaucoup d'emphase est mise sur l'approche environnementale. Nous reconnaissons son importance. Cependant, **l'accessibilité à l'habitation** pour les jeunes familles et les aînés demeure une préoccupation très importante dans les milieux ruraux. De plus, dans un contexte où le vieillissement accéléré de la population dans les régions marquera les prochaines années, il devient impératif de rechercher des solutions à proposer aux aînés qui désirent rester dans leur région tout en ayant accès aux services qu'ils recherchent.

Sur le plan de l'attractivité. Nous sommes d'avis que l'accès à des habitations qui répond

aux besoins des familles demeure un facteur d'attraction important pour les milieux ruraux.

## ORIENTATION 2 : DÉVELOPPER

Sur le plan de l'économie, les milieux ruraux doivent souvent composés avec une économie qui s'appuie sur quelques très gros employeurs (usines, manufactures, état-employeur, etc.), alimentant ainsi un fort sentiment de vulnérabilité et de dépendance. À cet effet, nous considérons important d'ajouter une proposition qui permettrait une réflexion sur des moyens de favoriser la diversification de l'économie et la valorisation de l'entreprenariat local. En lien avec un acquis qui a été mentionné dans la section « Des acquis à considérer » il serait important, voire essentiel, d'ajouter une proposition qui permettrait la création et le développement de l'économie sociale. Les Centres Locaux de développement s'y emploient d'ailleurs.

Sur le plan de l'innovation, la proposition « *valoriser au sens large l'innovation dans les territoires* » ne permet pas d'avoir une juste appréciation des moyens qui pourront être mis en œuvre pour y arriver. Des précisions à ce niveau seraient appropriées.

Sur le plan de la main d'œuvre, les entreprises seront, dans les prochaines années, confrontées à des défis importants de recrutement et de rétention de personnel. Inutile de rappeler que ce seront surtout les entreprises de petite taille en milieu rural qui seront les plus durement touchées par la rareté d'une main-d'œuvre qualifiée. Les entreprises qui seront préparées et qui offriront des mesures de conciliation travail-famille diversifiées et novatrices auront une longueur d'avance sur les autres. Conséquemment, nous suggérons d'ajouter une proposition en ce sens. « *Encourager les entreprises à mettre en place des mesures de conciliation famille-travail* »

En lien avec les propositions mentionnées dans la section sur l'innovation, il faudrait également « *favoriser l'arrimage entre les programmes d'études offerts dans les institutions d'enseignement de la région et l'emploi local.* » Les Centres locaux d'emploi y travaillent d'ailleurs.

Il faudrait également considérer la réalité des agriculteurs et agricultrices, contraints à un travail exigeant et continu, sans relève et conditions de travail favorisant la famille.

Pour prétendre au développement durable des régions rurales dans un esprit de prise en charge et de renforcement des communautés, il est essentiel de proposer des solutions qui permettront de répondre aux défis auxquels sont confrontés les organismes communautaires et le bénévolat. À cet effet, nous suggérons d'ajouter la section « sur le plan de la communauté » avec les deux propositions suivantes :

- *Contribuer au développement et au maintien des organismes communautaires et associatifs.*
- *Valoriser et reconnaître l'action bénévole comme une force indispensable pour le développement des communautés.*

### ORIENTATION 3 : DESSERVIR

Sur le plan des transports : aucun commentaire

Sur le plan de la connectivité : aucun commentaire

Sur le plan des services publics : Nous considérons que les points mentionnés sont très pertinents, en particulier les points concernant l'accès aux services de santé. La pénurie de médecins représente un enjeu important pour les communautés rurales. Cependant, afin de compléter l'énumération des services publics (mentionnés entre parenthèses) nous proposons d'y ajouter « les centres de la petite enfance », qui, selon nous représentent un service essentiel pour les familles.

De plus, nous considérons important d'assurer l'accès à certains services commerciaux indispensables qui ne relèvent pas des services publics à ce titre nous pensons aux services alimentaires, optométriste, dentiste pour ne nommer que ceux-là. Nous sommes conscients que les leviers d'action des municipalités et des MRC sont très limités pour intervenir concrètement sur ces services. Tout comme il a été mentionné précédemment (orientation 1 : Habiter), les solutions qui sauront répondre à cet enjeu s'appuieront sur *une interdépendance et une collaboration accrue entre les pôles de services régionaux et les régions environnantes.* ». Nous sommes conscients que la masse critique pour l'offre de services est absente mais des moyens axés sur cette collaboration sont la solution.

Pour être en mesure d'améliorer l'attractivité des régions, un des grands défis pour les communautés rurales est d'être en mesure d'offrir un panier de services étendu qui répond aux besoins de la population (famille, adolescents, aînés, etc.) sans compromettre pour autant son caractère distinctif (nature, calme, identité culturelle, etc.).

## Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

En tant qu'organisme impliqué directement dans le développement des régions, nous saluons cette initiative de consultation et espérons que les recommandations et commentaires que nous avons mentionnés permettront de nourrir la réflexion et qu'ils seront pris en considération dans l'élaboration de l'avis qui sera déposé auprès du gouvernement du Québec.

# Merci d'avoir contribué à cette consultation

## Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse  
Solidarité rurale du Québec – Consultation  
85, rue Notre-Dame, bureau 204  
Nicolet (Québec) J3T 1V8

## Commentaires et information :

Site Internet : [www.territoires.qc.ca](http://www.territoires.qc.ca)  
Courriel : [consultation@territoires.qc.ca](mailto:consultation@territoires.qc.ca)  
Téléphone : (819) 293-6825

**Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).**